

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 18 présents : 17 pouvoirs : 1 votants : 18
Pour : 18 Abstentions : 0 Contre : 0

L'an deux mil vingt-six le 14 Octobre de ses séances, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Stéphane TONELLE, suite à une convocation en date du 06 Octobre 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mme Sylvie PONCHAUX, Mr Alain YUX, Mme Charlène DUBOIS, Mr Yannick STERCKX, Mme Célinie HOCQ, Mr Jean Marie WIART, Mme Martine TALFER, Mr Thibault MIROIR, Mme Méline GODON, Mr Nicolas BACQUET, Mme Florence DABIN, Mme Hélène BERNARD, Mr Patrick LELOUX, Mme Mélissa CARNEAUX, Mme Marie Pierre SILVAIN, Mr Mathieu HALLEN

Etaient absents et ont donné pouvoir : Mr Gilles CAUDRON à Mr Patrick LELOUX

Etaient absents excusés :

Etait absent :

Secrétaire de séance : Mme Sylvie PONCHAUX

TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT DES ARRETS DE BUS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'à la demande du Conseil Régional, il y a lieu d'effectuer des travaux d'aménagement aux arrêts de bus.

Monsieur le Maire donne la parole à Mr YUX.

*Monsieur YUX, explique que la sécurité de tous et le confort des voyageurs scolaires ou non scolaires est essentiel. Après avoir exposé tous les points à aménager, Mr YUX propose deux devis.
Mr YUX rappelle qu'il y a la possibilité d'avoir une subvention auprès de la Région.*

- 1) La Sté Hélios de Noyelles Sous Lens 3 050.70 € TTC
- 2) La Sté AEGL de Craywick 2 841.60 € TTC

Monsieur le Maire soumet au vote.

Après en avoir discuté, délibéré, et voté, les membres du Conseil choisissent à l'unanimité la Sté AEGL. Ils chargent Monsieur le Maire d'en informer la Sté et d'effectuer la commande. Les membres du Conseil l'autorise à effectuer la demande de subvention et tous documents s'y rapportant.

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Le Maire, S.TONELLE*

